



“DROITS ET CHANCES POUR TOUTE PERSONNE”

COMPÉTITION DE MEILLEUR DESSIN D’ART POUR LES CLINIQUES MOBILES DE L’UNFPA

Contexte

L’UNFPA, l’agence directrice des Nations Unies en charge des questions de santé sexuelle et reproductive, voudrait lancer une compétition pour les meilleurs dessins d’art à réaliser sur des véhicules qui seront utilisés comme cliniques mobiles pour l’offre des services en matière de santé sexuelle et reproductive.

La mission de l’UNFPA est de créer un monde dans lequel chaque grossesse est désirée et chaque accouchement sans danger. Un monde dans lequel chaque jeune réalise pleinement son potentiel. Pour ce faire l’UNFPA travaille pour atteindre trois résultats transformationnels, des objectifs portant la promesse d’un changement du monde pour chaque homme, femme ou jeune personne :

- Mettre fin au besoin non satisfait de planification familiale
- Mettre un terme à la mortalité maternelle évitable
- Mettre fin aux violences basées sur le genre et aux pratiques néfastes

Les dessins d’art sont réalisés pour faire ressortir de manière originale les trois résultats transformateurs de l’UNFPA, tout en pouvant toucher multiples thèmes abordés dans le cadre de la planification familiale, la santé maternelle et la prévention et réponse aux violences basées sur le genre.

Le but du concours est de produire le meilleur dessin illustrant les questions relatives à ces trois résultats transformateurs de façon positive, digne et informative pour les différentes couches de la société camerounaise.

Un jury composé de l’UNFPA et de quelques partenaires examinera les dessins et déterminera les trois premiers gagnants. Les deux premiers gagnants du concours auront la possibilité de voir leur dessin sur les cliniques mobiles de l’UNFPA et recevront une récompense d’un montant global de 1 000 000 FCFA.

En effet, deux premières cliniques mobiles seront peintes par les deux meilleurs dessinateurs dans le cadre de cette compétition. Ceci grâce un appui financier du Ministère Allemand de la Coopération Économique et du Développement(BMZ) à travers la Banque Allemande de Développement(KFW) qui a permis l’acquisition de deux nouveaux véhicules affectés au rôle de cliniques mobiles pour l’offre de proximité des services en santé de la reproduction, y compris de planification familiale, dans le cadre du

projet «Soutien aux femmes Réfugiées et enfants malnutris de la République centrafricaine, du Nigeria et du Cameroun », mise en œuvre du conjointement par L'UNICEF et l'UNFPA.

Cahier des charges

Les thèmes à traiter:

Planification familiale

Nous vous invitons à nous soumettre des dessins originaux qui illustrent les différentes opinions en matière de bienfaits du planning familial.

Dans l'idéal, la possibilité de choisir est censée promouvoir une concurrence bénéfique entre les jeunes.

La planification familiale est l'une des interventions les moins chères, les plus rentables et qui a l'impact le plus durable sur la santé. Pourtant, elle est souvent ignorée en tant que stratégie essentielle pour améliorer la santé en zone urbaine. Bien que les services de planification familiale soient moins disponibles en zone rurale et dans les régions les plus isolées des pays les moins développés, les pauvres qui vivent en zone urbaine ont plus de difficultés à avoir accès aux services de planification familiale que les résidents plus riches, et ce pour diverses raisons liées au contexte social, culturel et financier. Etant donné que la moitié des résidents du monde vivent maintenant en zone urbaine, un meilleur accès des pauvres aux services de planification familiale dans les zones urbaines devrait être une priorité, surtout si l'on considère que la majorité des résidents urbains dans de nombreux pays vivent avec moins de 2 dollars américains par jour.

L'espacement des naissances à au moins deux ans d'intervalle est l'une des stratégies les plus importantes et les plus efficaces pour réduire le nombre d'accouchements à problèmes et assurer la survie des enfants. Les nourrissons nés moins de deux ans après l'accouchement d'un autre enfant encourrent deux fois plus de risques de décès durant leur première année de vie que les nourrissons nés trois ans après l'accouchement d'un autre enfant. Les nourrissons et les enfants nés de mères qui ont moins de 20 ans encourrent aussi un plus fort risque de décès durant les premiers jours, mois ou années de leur vie. Au Sénégal, par exemple, un nourrisson sur 10 né d'une mère âgée de moins de 20 ans meurt avant l'âge d'un an, comparé à un sur 17 pour les femmes âgées de 20 à 29 ans qui ont un enfant. L'utilisation de la planification familiale peut éviter ces morts en permettant aux jeunes femmes d'éviter les grossesses qui sont trop précoces, ne sont pas désirées et sont trop rapprochées.

Les bienfaits du planning familial peuvent se résumer en des termes suivants :

- ★ De prévenir les risques sanitaires liés à la grossesse chez les femmes
- ★ De réduire la mortalité infantile
- ★ De contribuer à prévenir le VIH/SIDA
- ★ De donner aux populations la capacité d'agir et renforcer l'éducation
- ★ De réduire les grossesses chez les adolescentes
- ★ De ralentir la croissance de la population

- ★ De prévenir les grossesses précoces et non-désirées chez les jeunes

Santé maternelle

Au Cameroun, le taux de mortalité néonatale est estimé à 29‰. Face à cette situation sanitaire, le gouvernement s'est engagé en 2000 aux côtés des autres pays à réduire de 2/3 la mortalité infantile (OMD 4). A cet effet, quelques mesures ont été prises par les pouvoirs publics en vue de l'atteinte de ces deux OMD, notamment le lancement de l'Initiative pour une "Maternité Sans Risque et bien d'autres. Le manque de financements et l'insuffisance de personnel de santé formé à la prise en charge de l'épisode périnatal sont, entre autres, les principaux problèmes auxquels sont confrontés les programmes de santé de la mère et du nouveau-né.

Les actions consistent à:

- ★ Améliorer la santé des populations et réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile ;
- ★ Améliorer l'accès à l'offre de soins et aux services de SRMNI/nutrition ;
- ★ Améliorer la qualité des soins ;
- ★ Développer les performances du système pharmaceutique par le biais du renforcement de la chaîne d'approvisionnement.

Violences basées sur le genre

Le Cameroun adhère à la définition des Violences Basées sur le Genre (VBG) adoptée par les Nations Unies, à savoir toute violence qui s'exerce sur une femme ou sur un homme tout simplement parce qu'elle est une femme ou parce qu'il est un homme. Elle constitue une préoccupation mondialement reconnue en termes de santé publique et de droits humains, en particulier des femmes et des enfants. De plus, la Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre a pour objectif de contribuer à réduire le taux de prévalence des différentes formes de violences basées sur le genre.

Il est donc question de lutter contre:

- ★ Les violences sexuelles
- ★ Les violences physiques
- ★ Le mariage précoce
- ★ Le déni de ressources
- ★ Les violences émotionnelles et psychologiques

Comment votre dessin sera utilisé

S'il est sélectionné, votre dessin sera imprimé sur les deux cliniques mobiles, comme introduit ci-haut, UNFPA se réserve la possibilité de recontacter les auteurs des dessins qui ne seront pas les premiers deux.

En ce qui concerne les deux cliniques mobiles qui seront peintes : des logos seront disposés conformément aux clauses en matière de visibilité des projets sous financement KFW qui y sont associés, y compris, mais sans s'y limiter, les versions multilingues. Après validation du dessin caricatural, un prestataire sera sélectionné pour la mise en commun des Logo, Texte et le dessin afin d'avoir un visuel unique qui sera posé sur les cliniques mobiles en collaboration avec le(s) vainqueurs de la compétition. Le visuel final porte la signature des auteurs s'ils le souhaitent évidemment.

Consentement

Votre proposition doit être accompagnée d'une clause de cession de droit. Chaque dessin doit être accompagné d'un texte descriptif comprenant une courte biographie de son auteur ainsi qu'un slogan indiquant le crédit dessin que vous souhaitez voir utiliser si votre dessin est retenu (probablement sous le format suivant : Crédit: VOTRE NOM D'ART/ UNFPA/ DESSIN DROIT ETANCHE POUR TOUTE PERSONNE PREMIÈRE ÉDITION). Veuillez noter que vous serez jugé sur le dessin, et sur le texte d'accompagnement.

Période de candidature ?

Les candidatures sont ouvertes du 14 au 23 septembre 2022.

Qui peut participer ?

Critères d'éligibilité :

Pour être éligible à cette compétition vous devez :

- Avoir l'âge compris entre 15 et 35 ans ;
- Être résident au Cameroun ;
- Avoir une proposition de dessin d'art qui peut contribuer à la promotion de la santé sexuelle et reproductive et plus précisément aux trois résultats transformateurs de l'UNFPA ;
- Être disposé à participer à une présentation chronométrée des propositions à travers un pitch.
- Les candidatures à ce concours sont individuelles. Mais, une équipe de deux ou plus de personnes peuvent s'associer pour soumettre une initiative. Dans ce cas, l'initiative doit être portée par une seule personne.

Comment participer ?

Les dessins doivent être envoyés à l'UNFPA à Yaoundé pendant la période du 14 au 23 septembre 2022 avant 14h00, dans un pli fermé ainsi que par email à indiquant :

- Concours " Droits et chances pour toutes personnes" 2022, UNFPA, première édition
- Nom d'art de l'auteur
- Titre du dessin

L'intérieur du pli doit contenir :

- le dessin
- votre nom, prénom et contact,
- une copie de votre pièce d'identité pour vérification de votre âge
- la clause de cession de droit.
- un court texte descriptif expliquant le lien entre votre dessin et les thèmes
- une courte biographie de l'auteur du dessin
- un slogan indiquant le crédit dessin que vous souhaitez voir utiliser si votre dessin est retenu (probablement sous le format suivant : Crédit: VOTRE NOM D'ART/ UNFPA/ DESSIN DROIT ET CANCHE POUR TOUTE PERSONNE PREMIÈRE ÉDITION).

Le même contenu doit être transmis également par e-mail à yala@unfpa.org

Qui sera choisi ?

Les candidatures reçues seront évaluées sur la base des critères suivants :

- La clarté et la précision de la présentation de l'initiative ;
- L'originalité et le caractère innovant de l'initiative ;
- L'attention à l'inclusion et la diversité des sujets ainsi que l'alignement avec la vision de l'UNFPA
- La valeur ajoutée qu'apporte l'idée à la promotion de la santé sexuelle et reproductive.
- Les candidats retenus seront officiellement informés par courrier électronique de leur sélection. Ils présenteront par la suite leurs propositions devant un jury et un public lors d'une présentation chronométrée.
- Aucune communication individuelle ne sera faite auprès des candidats non retenus.

Prix :

A la fin du concours, deux vainqueurs seront primés. Ces prix sont destinés à accompagner les lauréats dans la mise en œuvre et la promotion de leurs initiatives en direction des adolescents et jeunes (filles et garçons).

Jury

Une fois le concours terminé le vendredi 23 septembre 2022, les dessins admissibles seront évalués en fonction de leur conformité au thème du concours, de la clarté de leur message, de leur composition et de leur présentation générale.

Entre le 26 et le 29 septembre, l'UNFPA publiera les dessins sur Facebook pour les soumettre à un vote public, après quoi un panel examinera les dessins ayant reçu le plus de votes et prendra une décision.

La décision du jury est définitive. Le jury peut également décider de ne sélectionner aucun dessin à paraître si les participations sont jugées de qualité insuffisante. Toute tentative de la part d'un participant d'influencer le résultat ou de subvertir le concours de dessin de presse entraînera une disqualification immédiate.

Nous dévoilerons le dessin sélectionné sur les réseaux sociaux de UNFPA Cameroun au plus tard le lundi 3 octobre et une petite cérémonie aura lieu au bureau de l'UNFPA à Yaoundé le 3 octobre, les dessinateurs en seront informés par e-mail le 30 septembre.

Si un participant ne peut être contacté après que des efforts raisonnables ont été faits pour le joindre, UNFPA se réserve le droit d'offrir le prix au participant ayant fourni la deuxième meilleure contribution.

Spécifications techniques des dessins soumis

Le (les) dessin(s) doit (doivent) être présenté(s) au format Papier Glacé Lisse A4 et en format Numérique JPEG. Le dessin ne doit pas contenir de violence, de langage grossier, de sexe ou d'attaque directe à la promotion de la santé sexuelle et reproductive, l'éducation complète à la sexualité, la planification familiale, les violences contre des personnes ou des organisations. Toute participation jugée offensante sera immédiatement disqualifiée.

Le dessin doit être une création originale - aucune image protégée par des droits d'auteur ne peut être utilisée.

Le participant doit attester et garantir que le ou les dessin(s) soumis ne portent pas atteinte aux droits d'un tiers ou à toute règle relative au droit d'auteur. L'UNFPA ne saurait être tenu responsable des atteintes à la propriété intellectuelle qui pourraient résulter de la soumission de dessins.

Droits et propriété

En soumettant leurs dessins, les participants acceptent d'accorder gratuitement à UNFPA le droit d'utiliser leur dessin de quelque manière et sur quelque support que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, le droit de le publier, de l'adapter, de le distribuer, de le copier, de l'afficher ou de le traduire dans des médias imprimés ou électroniques, même s'il ne s'agit pas des dessins gagnants.

Il peut être demandé aux participants de prendre part à des activités de campagne de sensibilisation organisées par UNFPA.

Généralités

L'UNFPA se réserve le droit de modifier ou d'annuler le concours ou tout dispositif, programme, plan ou tout autre élément lié directement ou indirectement au concours, à tout moment et pour toute raison si cela est jugé nécessaire.

Les informations personnelles fournies par les participants ne seront utilisées que dans le cadre de ce concours. Tous les participants ont le droit d'annuler, de s'opposer et de rectifier les données personnelles (telles que les noms, adresses, etc.) contenues dans le fichier joint à la proposition à déposer en pli fermé dans les Bureaux de UNFPA de Maroua, Bertoua, Yaoundé, Bamenda et Buea.

La participation au concours, y compris le fait d'être sélectionné, ne constitue en aucun cas une approbation ou un soutien par UNFPA des opinions ou des objectifs des candidats ou de tout produit ou service. Les candidats seront tenus de ne pas faire de publicité ni de prétendre de quelque manière que

ce soit qu'ils ont obtenu une telle approbation ou un tel soutien. L'UNFPA doit approuver par écrit toute déclaration, publicité, communiqué de presse ou autre communication similaire dans tout média, concernant la participation des candidats au concours.

Pour plus d'informations :

Likamata Yala: yala@unfpa.org, Téléphone: 697967421